

NORDEX FRANCE

Compte-rendu de l'atelier de concertation n°2

Jeudi 22 juin 2017



Le : Jeudi 22 juin 2017
De : Alter&Go Concertation
Pour : Les participants à la réunion

SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. Les objectifs de l'atelier n°2.....	6
3. Les participants à l'atelier n°2	4
4. Le déroulé de l'atelier	7
5. Synthèse des échanges	8
6. Les préinscriptions pour la visite du parc éolien de Mazeray-Bignay	16

1. Introduction

Le deuxième atelier de la démarche de concertation volontaire engagée par NORDEX France sur le projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières s'est tenu le jeudi 22 juin 2017, à la salle des fêtes de Ciré d'Aunis. Cet atelier s'est structuré autour de trois axes de réflexions qui ont été :

1. Le projet technique et les retours de NORDEX France sur la trame d'implantation du parc éolien
 - **Vous proposer une trame d'implantation** suite au travail collectif réalisé dans l'atelier n°1 et **échanger sur les choix de NORDEX France**
2. Les retombées économiques locales pour le territoire :
 - **Vous présenter le financement participatif** avec la présence de la Directrice Générale de LUMO, Marie-Véronique GAUDUCHON
 - **Vous présenter les retombées locales pour le territoire** du projet éolien à l'étude et **commencer à échanger sur des idées de projets locaux**
3. La communication :
 - **Vous expliquer le fonctionnement de la plateforme participative** du projet et de la démarche de concertation, en libre accès sur internet.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu des échanges de l'atelier avec les photos des Métaplans produits en séance.

2. Les participants à l'atelier n°2

L'atelier de co-construction n°2 de la démarche de concertation sur le projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières a rassemblé **17 personnes**.

Etaient présents **les participants suivants** :

Prénom	Nom	Entité
Mathieu	BERBARDON	Citoyen d'Ardillières
Fabrice	BIZON	Citoyen de Ciré
Valérie	BONNET	Conseillère Municipale Ardillières
Olivier	BRO DE COMERES	Habitant de Ciré d'Aunis
Jean-Michel	CAPDEVILLE	Maire et Administré de Ciré d'Aunis
Olivier	DENECHAUD	Mairie d'Ardillières
Sylvie	DENIAU	Habitante de Ciré d'Aunis
Patrick	DUMAZERT	Habitant de la Taillée, à Ciré d'Aunis
Lionel	GENEAU	ACCA Ciré d'Aunis
Joseph	MASSON	Habitant de Ciré d'Aunis
Roger	NIVROMONT	Citoyen de Ciré d'Aunis
Muguette	NIVROMONT	Citoyenne de Ciré d'Aunis
Philippe	REGNIER	Conseiller Municipal Ardillières
Didier	ROBERT	Habitant d'Ardillières
Michel	TAFANI	Citoyen de Ciré d'Aunis
Jean-Marie	TARGE	Maire d'Ardillières
Patrick	TORRE	Habitant d'Ardillières

L'équipe Alter&Go Concertation :

- Antoine LANDEAU - Consultant
- Charline VIALLE - Consultante

L'équipe Nordex :

- Lou BERGEAL – Stagiaire
- Adrien LOISELET - Chef de projets

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...	Non passe-temps est...
PATRICK	DUMAZERT	Habitant de La Taillerie	Jardinage - Animaux - chevaux - chiens.
J. Michel Patrice	CAPDEVILLE BERNARDON	Maire et Administré Citoyen Ardilliers	Sports - Jusqu'à jardinage
Marie-V	GAUDUCHON	Lumo	BD
Olivier	DEHECHAUD	Mairie Ardilliers.	Vélo. guitare.
FABRICE	BIZON	Citoyen de CIRE	Bricolage
Didier	ROBERT	Habitant Ardil.	
Lionel	Geneau.	ACCA Cui	Bricolage Jardinage
Philippe	REGNIER	conseiller Municipal Ardilliers	SPORT
Sylvie	DENIAU	Riveraine Cité	Bricolage
Roger Mugnette	NIVROMONT	citoyen CIRE.	TIMBRES
Michel	TAFANI	citoyen CIRE.	TIMBRES.
VALERIE	BONNET	conseillère municipale Ardilliers	Cuisine

3. Les objectifs de l'atelier n°2

NORDEX Bienvenue!

Projet éolien de Ciré
d'Aunis et d'Ardillières

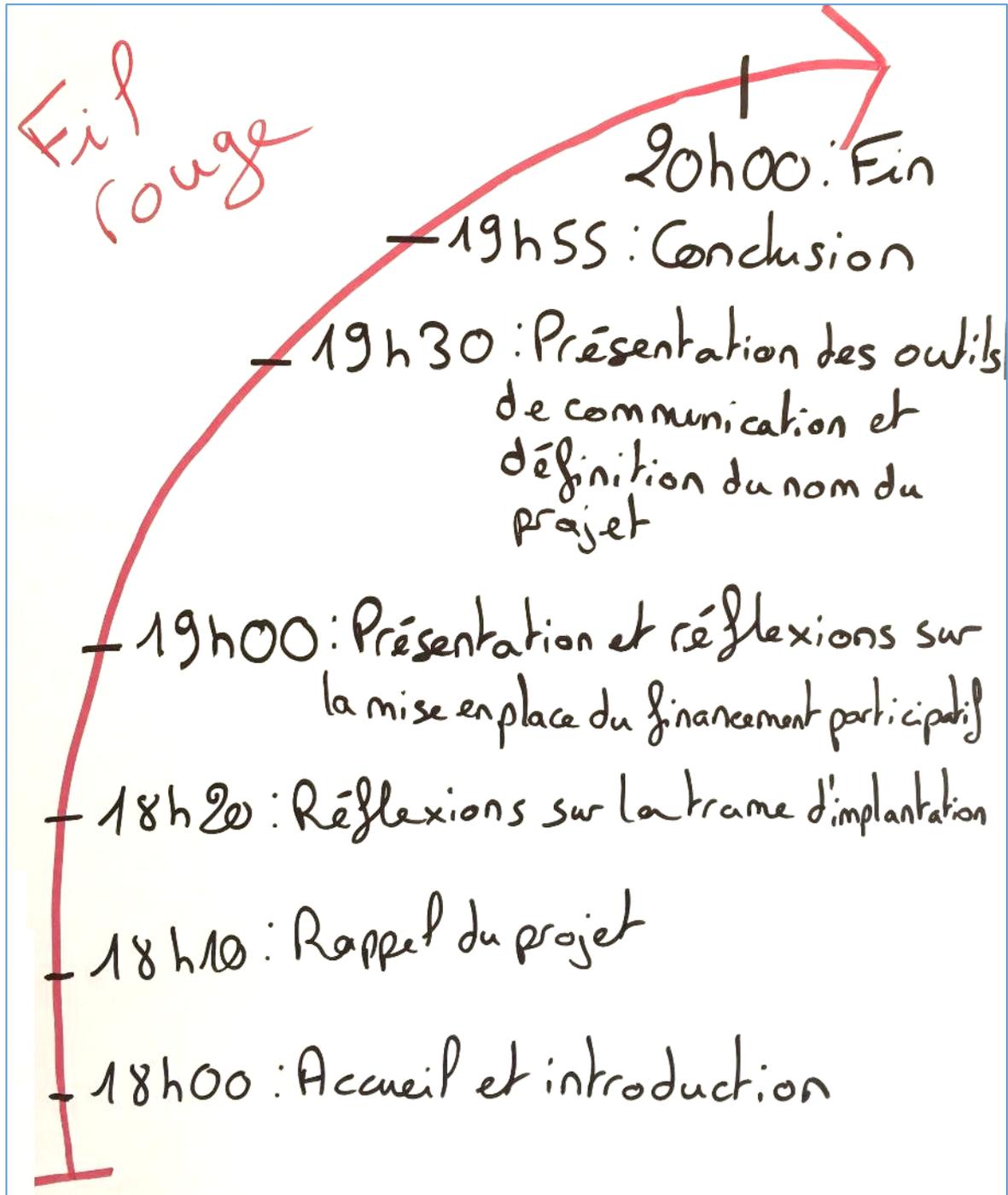
Atelier de **co-construction** n°2

Jeudi 22 juin 2017
↳ 18^{h30} - 20^{h30}

Les objectifs :

- ① Vous faire un retour sur la trame d'implantation
- ② Vous présenter les retombées économiques locales

4. Le déroulé de l'atelier



5. Synthèse des échanges

➤ Sur la trame d'implantation

Dans la première partie de l'atelier, Adrien LOISELET (Chef de projets NORDEX France) vous a partagé ses retours sur le travail effectué dans l'atelier n°1 sur l'implantation des éoliennes dans la zone d'étude définie par les contraintes géographiques et réglementaire.

Les propositions retenues par NORDEX France sont :

- Esthétique, alignement des éoliennes et interdistances homogènes
- Retrait aux habitations (environ 700 mètres minimum)
- Répartition égalitaire entre les deux communes
- Respect des distances aux haies et à la zone N2000 (implantation Nord)

Les propositions non retenus par NORDEX France sont :

- Préservation totale de la zone N2000 (implantation Sud)
- Éloignement maximale aux haies (implantation Sud)

N.B. Pour l'implantation Sud, une contrainte supplémentaire s'ajoute, il s'agit de l'accès difficile aux parcelles nous obligeant à suivre le chemin existant

Vous trouverez ci-après le Métaplan et le compte-rendu des remarques, des questions et des réponses sur cette première thématique.

Question : « Est-ce utile de faire un parc de 12 éoliennes, sachant que cela reste insuffisant pour atteindre l'autonomie énergétique ? »

Réponse de NORDEX France : Le développement des projets d'énergies renouvelables (ENR) permet de remplacer des centrales d'énergies fossiles dont la production est équivalente. De plus, la loi de transition énergétique mentionne la volonté de la France de diminuer la part du nucléaire dans son mix énergétique.

Question : « Pourquoi les éoliennes sont regroupés en ligne dans la zone Nord ? »

Réponse de NORDEX France : Les contraintes techniques imposent des distances entre 350 et 400 mètres minimum entre les éoliennes. Il est donc difficile d'envisager un groupe d'éoliennes, la ligne semble plus pertinente.

Question : Sur quelles bases (sociales, économiques, environnementales) sont retenues les propositions des participants ?

Réponse de NORDEX France : C'est sur le pilier social que les propositions des participants ont été retenues puisqu'elles sont issues du travail collectif réalisé dans l'atelier n°1. Quant à la zone d'étude, elle découle des autres contraintes imposées par la réglementation. Le projet doit être également étudié pour être rentable mais avant tout pour produire de l'électricité.

Question : Quel est le nombre minimum d'éoliennes pour faire le projet ?

Réponse de NORDEX France : Cela dépend du territoire et du vent sur la zone étudiée mais pour être rentable, un parc éolien doit accueillir au minimum 5 éoliennes.

Question : Pourquoi implanter trois éoliennes entre les deux communes ?

Réponse de NORDEX France : Ce choix respecte le code de l'urbanisme qui impose une distance minimale de 500m entre les éoliennes et les habitations. A noter qu'il n'existe pas encore de données chiffrables sur la perte de valeur immobilière directement liée à la proximité avec les éoliennes.

Question : Qui a décidé d'implanter un projet éolien sur Ardillières et Ciré d'Aunis ?

Réponse de NORDEX France : Le lancement des études du projet éolien a été voté par les deux conseils municipaux de Ciré d'Aunis et d'Ardillières à la fin de l'année 2014.

Point de vigilance : « Les personnes présentes aux ateliers vont décider pour les deux communes du projet qui va être présenté à l'enquête publique. »

Réponse de NORDEX France : Cette concertation engagée en amont du projet est volontaire et ouverte à l'ensemble de la population des deux communes. Dans cette logique, tous les habitants des deux communes ont été informés de cette démarche et invités à ce deuxième atelier sur le projet éolien actuellement à l'étude.

Point de vigilance : « La date de l'atelier est mal choisie pour les agriculteurs qui sont en pleine période de moisson. »

Réponse de NORDEX France : Nous prenons note de votre remarque. Nous avons déjà décalé d'une demi-heure l'horaire de départ de l'atelier suite à des retours d'habitants qui trouvaient que l'horaire de 18h était trop tôt.

Point de vigilance : « Le Conseil Municipal d'Ardillières a voté pour l'implantation des éoliennes dans le marais. »

Point de vigilance : Attention à l'implantation des éoliennes dans les parcelles drainées du marais.

Réponse de NORDEX France : Les propriétaires de ces parcelles ont donné leurs accords. A noter aussi que la trame d'implantation présentée dans cet atelier n°2 est une proposition, en ce sens, NORDEX France regardera avec Joseph MASSON la répartition des éoliennes sur les parcelles du marais suite à sa demande.

Vos questions et vos remarques sur la trame d'implantation

Est-ce que c'est utile de faire 12 édiennes (autonomie énergétique)

Les ENR remplacent des centrales énergies fossiles à production équivalente.

La loi de transition énergétique mentionne la diminution du nucléaire.

Sur quelles bases sont retenues les propositions des participants ?

Le pilier majeur est social puisque la trame est issue de l'atelier n°2

La phase d'étude décale des autres contraintes

Le projet est aussi étudié pour être rentable et produire de l'énergie

quel est le nombre d'édiennes minimum pour faire le projet ?

Pourquoi implanter 3 édiennes entre les deux communes ?

Parce que c'est autorisé par le code de l'urbanisme dans le respect des 500m selon l'arrêté.

La perte de valeur immobilière n'est pas chiffrable.

Pourquoi les édiennes sont regroupées en ligne dans la zone Nord ?

Interdistance de min 350-400m

40 personnes vont décider pour les deux communes

CN d'Ardillières a voté pour édiennes sur Le Narais

Le projet présenté dans l'enquête publique

Implantation des édiennes dans les parcelles délimitées du marais.

L'ensemble de la population est invitée et a reçu l'information

Les propriétaires ont donné leurs accords

Qui a décidé d'implanter un projet éolien sur Ardillières et Les d'Amis ?

Les 2 C.F. fin 2016

La date de Pâtelière est mal choisie pour les agriculteurs.

pour cette concertation volontaire

La trame est une proposition et peut être modifiée

Regarder où se trouve les parcelles de Monsieur MASSON.

➤ **Sur le financement participatif**

Grâce à la présence de Marie-Véronique GAUDUCHON, Directrice Générale de LUMO, les participants de l'atelier ont pu recevoir des explications sur les enjeux du dérèglement climatique, les différentes modalités du financement participatif des projets d'énergies renouvelables ainsi que des retours d'expériences.

LUMO est une plateforme d'épargne participative dédiée aux énergies renouvelables créée à la Rochelle et qui concentre la majorité de ses projets sur la région Nouvelle Aquitaine.

A noter que vous pouvez retrouver le document complet présenté par LUMO sur la plateforme participative du projet en cliquant sur le lien suivant : **INSERER LIEN**

Suite à la présentation, **une session d'échanges** a eu lieu sur cette modalité innovante de financement des ENR que vous trouverez ci-après.

Remarque : « Le financement participatif permet une implication réelle des habitants dans le projet. »

Question : « Le coût d'entretien des machines est-il connu à l'avance ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, puisqu'un contrat de maintenance à taux fixe est signé entre NORDEX France et l'exploitant du parc éolien. Ce dernier vend l'électricité à EDF OA (qui signifie Obligation d'Achat), filiale du groupe EDF.

Question : « Qui est le contact privilégié des mairies ? »

Réponse de NORDEX France : Pendant le développement du parc, l'interlocuteur des communes est NORDEX France. Pendant l'exploitation du parc, NORDEX France reste présent sur le terrain à travers son activité de maintenance. Un numéro d'appel d'urgence sera d'ailleurs mis à disposition dans les mairies.

Question : « Qui achète l'électricité produite par le projet ? »

Réponse de NORDEX France : C'est EDF (via sa filiale EDF OA) qui rachète l'électricité à un prix d'achat fixé par l'État au moment du dépôt des demandes d'autorisation de construire et d'exploiter le parc éolien.

Question : « Sur quelle durée s'engage EDF avec l'exploitant ? »

Réponse de NORDEX France : Pour l'éolien, l'engagement d'EDF est de 15 ans et de 20 ans pour le solaire.

Question : « Avez-vous déjà vu EDF changer le prix d'achat ? »

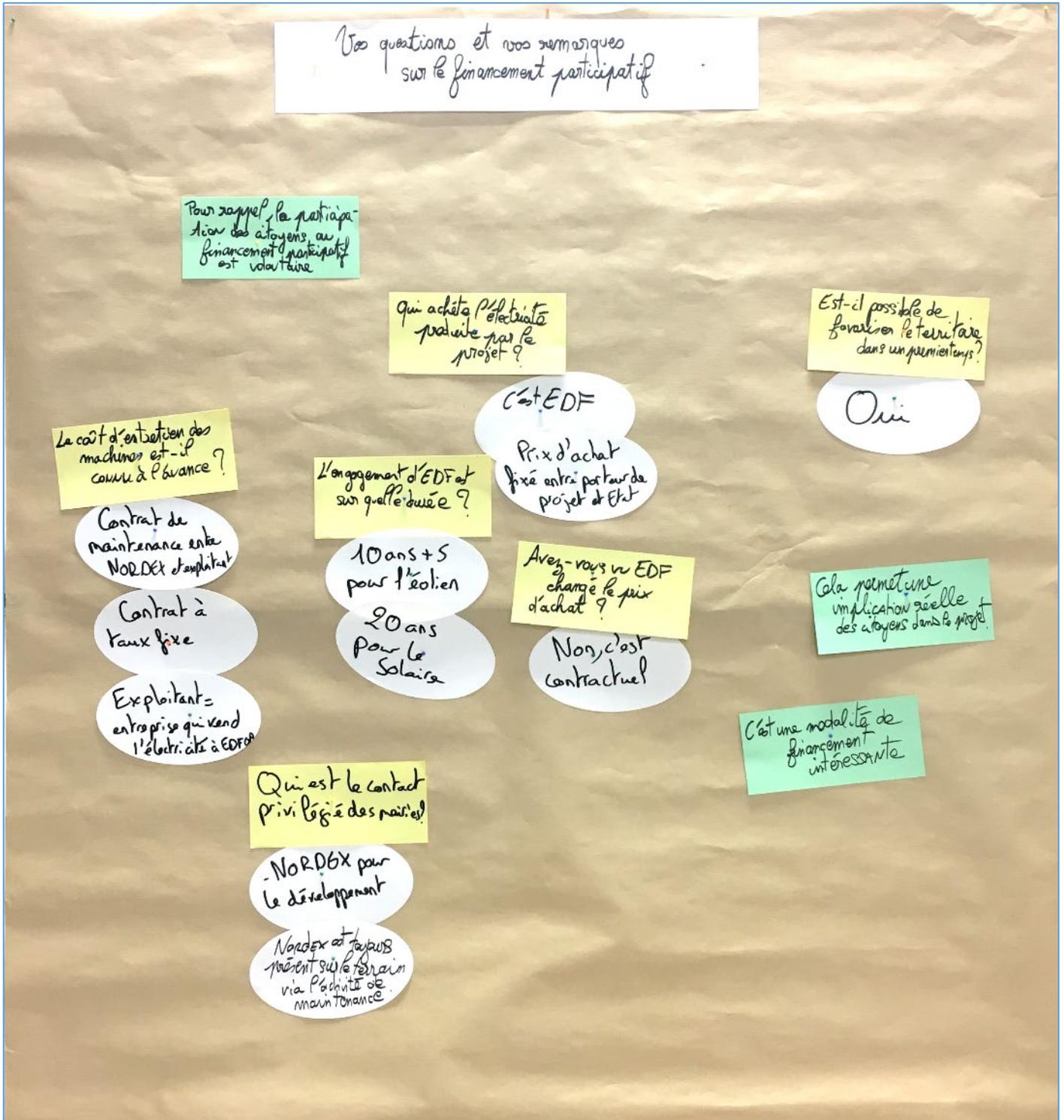
Réponse de NORDEX France : Non, cela n'est pas possible parce que l'engagement d'EDF sur le prix d'achat fixé au départ est contractuel.

Question : « Est-il possible de favoriser la participation du territoire dans un premier temps ? »

Réponse de LUMO : Oui, cela est possible. LUMO peut dans un premier temps ouvrir la participation exclusivement aux habitants des communes concernées par le projet puis étendre la participation par la suite à d'autres citoyens.

Remarque : « A noter que la participation des citoyens au financement participatif est volontaire. »

Remarque : « Le financement participatif est une modalité de financement intéressante pour les citoyens. »



➤ **Sur les retombées économiques locales d'un projet éolien**

Dans cette partie de l'atelier, NORDEX France a présenté les différentes sources de revenus reversées aux communes recevant des éoliennes qui sont de quatre ordres :

- 1) Conventions et loyers
- 2) Mesures compensatoires
- 3) Retombées fiscales annuelles
- 4) Création d'activité économique locale

NORDEX France a notamment présenté une simulation des retombées fiscales pour 6 éoliennes, 3 sur chaque commune (effectuée le 12 juin 2017, basée sur les dispositions fiscales de 2015 pour une Fiscalité Professionnelle Unique).

Collectivité	Détail du calcul	6 N117 R91 (14,4 MW)
Ardillières	$TFPB + 30\% \text{ de l'IFER intercommunal}$ 3 900 + 11 200	15 100 € par an
Ciré-d'Aunis	$TFPB + 30\% \text{ de l'IFER intercommunal}$ 3 800 + 11 200	15 000€ par an
Aunis Sud	$(CFE + CVAE + 70\% \text{ IFER} + TFPB) - (30\% \text{ de l'IFER})$ 102 500 – 22 400	80 100 € par an

Le temps d'échange qui a suivi la présentation de NORDEX France est retranscrit ci-dessous.

Question : « Quelle est la rentabilité annuelle d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : Le chiffre d'affaire d'une éolienne par an est de l'ordre de 700 000 euros. Ce chiffre se base sur l'hypothèse d'une éolienne en Aunis produisant dès l'année 2016. Notons que ce chiffre d'affaire est variable en fonction du vent sur la zone considérée et du tarif d'achat fixé par l'État pour ledit projet.

Remarque : « La part des retombées fiscales reversée pour les communes est trop faible par rapport à la communauté de communes. »

Réponse de NORDEX France : Sur ce sujet, une réflexion est actuellement en cours à la communauté de commune d'Aunis Sud.

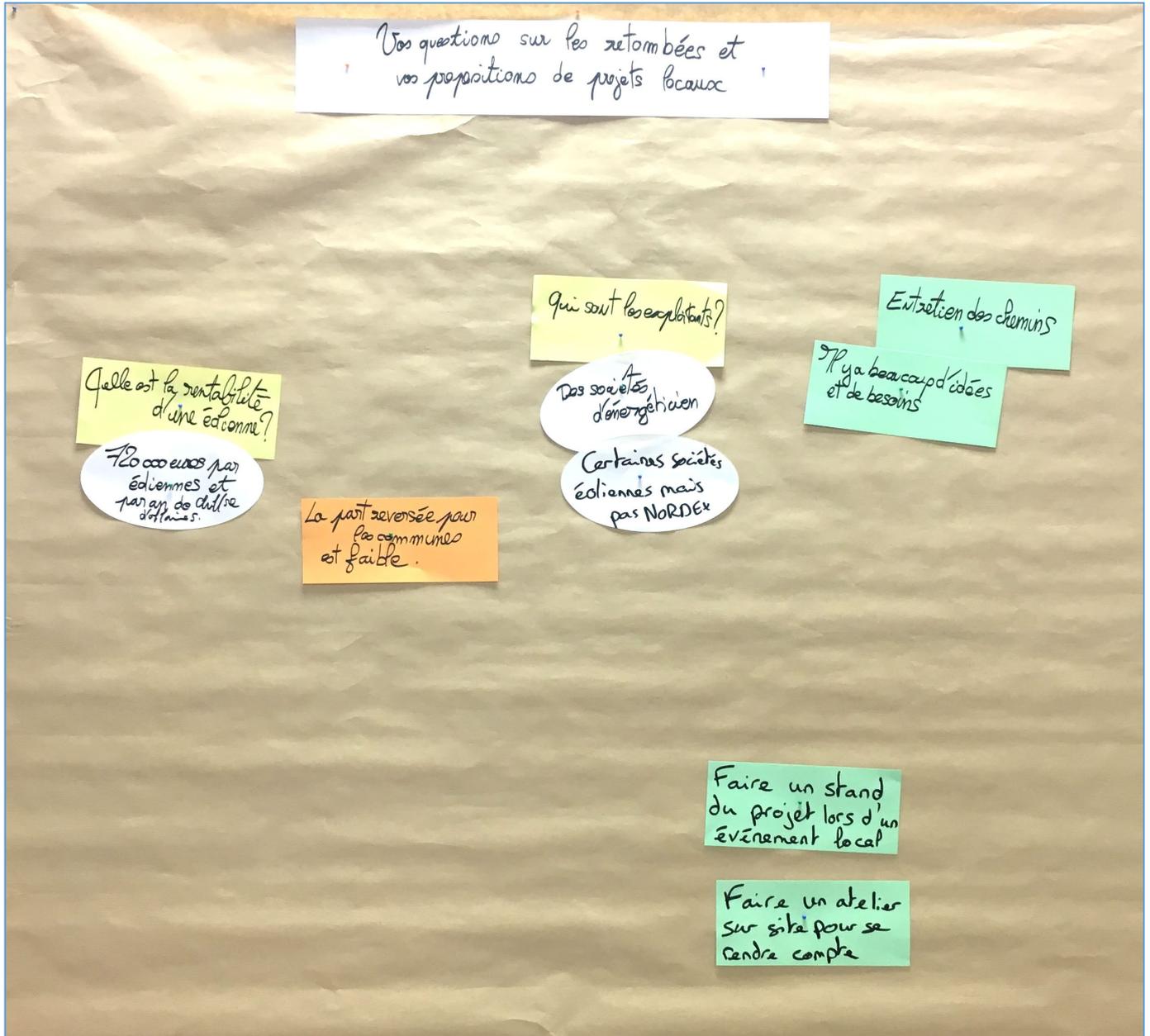
Question : « Qui sont les exploitants des parcs éoliens développés par NORDEX France ? »

Réponse de NORDEX France : NORDEX est un turbinier, il cède l'exploitation du parc à d'autres sociétés spécialisées dans la vente d'électricité.

Remarque : « Il y a beaucoup d'idées et de besoins sur les deux communes pour allouer les retombées économiques locales d'un parc éolien. L'entretien des chemins est un des chantiers prioritaires pour les communes. »

Remarque : « Il serait intéressant d'organiser un stand éolien d'information lors d'un événement local de chaque village. »

Remarque : « Ce serait bien d'organiser un atelier sur le site du marais pour se rendre compte de la zone d'implantation des éoliennes actuellement à l'étude. »



➤ **Sur la communication**

Alter&Go Concertation a **présenté le fonctionnement et les objectifs de la plateforme participative du projet, en libre accès sur internet**. Son objectif est de permettre à tous les acteurs du territoire **d'avoir accès à l'information et de participer à la démarche de concertation engagée**.

Avec cette plateforme, vous pourrez :

- **consulter** en temps réel l'avancée des études du projet éolien ainsi que la démarche de concertation associée
- **télécharger** les documents mis à disposition par NORDEX France et les comptes rendus des rendez-vous de la concertation,
- **contribuer** directement en déposant des commentaires et propositions sur le développement du projet et qui peuvent être géo localisées sur la carte du territoire.

Rendez-vous à l'adresse suivante : www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr

6. Les préinscriptions pour la visite du parc éolien de Mazeray-Bignay

Pour l'instant, 4 personnes se sont inscrites pour la visite prévue le mercredi 19 juillet 2017.

Suite à un échange avec les participants, NORDEX France a proposé **de réaliser une deuxième visite à la rentrée**, courant septembre. La visite sera **fixée cette fois-ci un samedi** afin d'avoir la participation du plus grand nombre à ce nouveau rendez-vous de la démarche de concertation.

